

# Sensibilisations

& Ateliers



# INTRODUCTION

ST Provence met à la disposition de ses entreprises adhérentes et de leurs salariés tout un panel de sensibilisations, d'ateliers et de webinaires sur la prévention des risques professionnels.

Ces moments de rencontres et d'échanges sont essentiels. Ils favorisent la proximité, permettent le partage d'expériences entre professionnels, enrichissent les connaissances de chacun et proposent un accompagnement sur mesure.

Ces prestations, proposées par votre Service de Prévention et de Santé au Travail, sont incluses dans votre cotisation. Elles font partie de l'offre de services que nous proposons à nos adhérents, et entrent dans le cadre de notre mission de conseil auprès des employeurs et des salariés

Tout employeur a l'obligation de veiller à la santé et à la sécurité de ses salariés, notamment en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation (Article L4121-1 à 5 du code du travail). Employeur, en sensibilisant vos salariés à la prévention des risques professionnels auxquels ils sont exposés, vous répondez en partie à cette obligation. Ce type d'action pourra intégrer le plan de prévention de votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).





# SENSIBILISATIONS

Ces sessions ont été créées pour accompagner les travailleurs dans la compréhension.

Animées en interne de l'entreprise par des professionnels du STP (médecin du travail, IDEST, IPRP...), ces sensibilisations ont pour objectif – comme leur nom l'indique - de sensibiliser le travailleur, avec des explications simples et pratiques, qu'il pourra reproduire au quotidien dans son environnement de travail. Il pourra aussi devenir une personne relais au sein de son entreprise en diffusant les bonnes pratiques de prévention des risques auprès de ses collègues.

L'inscription aux sensibilisations se fait via votre équipe médicale.



# ATELIERS

Évaluer les risques dans son entreprise n'est pas toujours chose facile : les ateliers sont là pour vous y aider.

À destination des chefs d'entreprises et/ou des personnes compétentes, les ateliers proposent une véritable démarche d'évaluation des risques. Organisés dans les locaux de ST Provence en petits groupes, les ateliers sont animés par nos IPRP. Qui proposent, après quelques rappels théoriques, des outils pratiques d'évaluation des risques, et un accompagnement des participants sur les problématiques spécifiques à leur entreprise (études de cas personnalisées).

Les inscriptions aux ateliers se font en ligne sur : www.stprovence.fr [Rubrique Agenda] :





# WEBINAIRES

Nous proposons, tout au long de l'année, des webinaires d'information sur divers sujets.

Les inscriptions aux webinaires se font en ligne sur :

www.stprovence.fr [Rubrique Agenda]:

https://www.stprovence.fr/reservations/

# **INFORMATIONS UTILES**



# **ATTESTATION DE PRÉSENCE**

À votre demande, une attestation de présence pourra vous être délivrée.



# **ANIMATIONS**

Toutes ces prestations seront animées par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention (médecin du travail, infirmier en santé au travail, assistante santé travail, intervenant en prévention des risques professionnels, formateur, ergonome, psychologue...).



# **SOMMAIRE**

# SENSIBILISATIONS

Risque bruit au travail	P. 6
Equipements de protection individuels (EPI)	P. 7
Gestes et postures :	
<ul> <li>liés à la manutention manuelle de charges</li> <li>liés au travail sur écran</li> <li>liés à la manutention manuelle dans les métiers de la petite enfance</li> </ul>	P. 8 P. 9 P. 10
Hygiène de vie :	
sommeil / alimentation, en horaires classiques ou atypiques	P. 11
Secours:	
<ul> <li>massage cardiaque et utilisation du défibrillateur</li> <li>gestes de premiers secours</li> </ul>	P. 12 P. 13
Risque chimique	P. 14
Risques psycho-sociaux (RPS)	P. 15
Risque routier	P. 16
Saisonniers	P. 17
Substances psycho-actives (SPA)	P. 18
Troubles musculo-squelettiques (TMS)	P. 19
Voyage, prévention des risques liés au déplacement professionnel à l'étranger	P. 20
ATELIERS	
Document unique d'évaluation des risques professionnels : aide à l'élaboration du DUERP	P. 21
Qualité de vie au travail : aborder et mettre en place la QVT dans votre entreprise	P. 22
Risque chimique : repérez les dangers grâce à la Fiche de Données Sécurité (FDS)	P. 23
Risques psycho-sociaux : prévenir les Risques Psychosociaux (RPS) dans mon entreprise	P. 24
<b>Risques psycho-sociaux :</b> quelles qualités relationnelles managériales pour prévenir des RPS chez les collaborateurs ?	P. 25
Risques psycho-sociaux: identifier et prévenir la malveillance en entreprise	P. 26
Troubles musculo-squelettiques: prévenir les TMS dans votre entreprise	P. 27
Ergonomie: conception des lieux et situations de travail (CLST)	P. 28



# Bruit au travail Risque professionnel



# **OBJECTIFS**



## POUR L'EMPLOYEUR

Respecter l'obligation réglementaire (art R.4436-1) d'information des travailleurs exposés à des niveaux sonores supérieurs à 80 dB(A).

# POUR LES SALARIÉS

- · Prendre conscience des dangers pour l'audition que peut engendrer une exposition prolongée à des niveaux sonores importants.
- · Connaître l'exposition sonore à son poste de travail (dans le cas où des mesures ont été réalisées au préalable).

# **PROGRAMME**



- · Définitions physiques : intensité et fréquence d'un bruit, sommation de niveaux sonores, paramètres mesurés.
- · Réglementation : code du Travail.
- · Anatomie : description de l'appareil auditif et de son fonctionnement.
- · Effets du bruit sur l'homme : surdité, effets extra auditifs (stress, fatigue auditive...).
- Moyens de protection collectifs et individuels.
- · Présentation des résultats obtenus lors de l'étude réalisée en entreprise.

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.

# **CONCERNÉS**

Salariés habituellement exposés à des niveaux sonores élevés

# **MODALITÉS**

## • LIEU

Dans un centre médical ST Provence ou dans votre entreprise

(L) DURÉE

2 heures environ

15 personnes maximum

Prestation incluse dans vos cotisations

# Equipements de protection individuels

# tilisation des EPI

# **OBJECTIFS**



### POUR L'EMPLOYEUR

Connaître et respecter ses obligations réglementaires en matière de fourniture, d'utilisation effective par les salariés et d'entretien des EPI.

# POUR LES SALARIÉS

Connaître les EPI adaptés aux risques auxquels ils sont exposés afin de mieux les utiliser.

# **PROGRAMME**



- Point sur la réglementation : le code du Travail
- · Les risques présents et les EPI en place dans l'entreprise
- Explications techniques spécifiques aux EPI et à leur utilisation:
- Gants
- Protecteurs auditifs
- Chaussures de sécurité
- Lunettes de protection
- Masques respiratoires
- Equipements anti-chutes
- Etc.
- Présentation des EPI utilisés dans l'entreprise : il pourra être demandé à l'employeur de fournir quelques EPI qui sont utilisés. À défaut, nous pourrons apporter des EPI en guise d'exemples.

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.





# **MODALITÉS**

## • LIEU

Dans un centre médical ST Provence ou au sein de votreentreprise

#### (L) DURÉE

2 heures environ

15 personnes maximum

Prestation incluse dans vos cotisations

# Gestes et postures liés

# manutention manuelle

# de charges

# **OBJECTIFS**



## POUR L'EMPLOYEUR

- · Informer et sensibiliser ses salariés sur l'importance des risques liés à la manututention manuelle de charge
- · Remplir son obligation légale d'information et de formation (Art. L4121-1 du Code du Travail).

# POUR LES SALARIÉS

- · Comprendre le fonctionnement et les limites du corps humain.
- Identifier, dans ses situations de travail, les risques liés aux manutentions manuelles et identifier les différentes atteintes à la santé qui en découlent.
- · Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort de chacun.

# **PROGRAMME**



- · Notions d'anatomie et de physiologie.
- · Risques liés à la manutention manuelle et les différentes pathologies associées.
- · Principes de base de sécurité physique et économie d'effort.
- · Mise en application des postures et des techniques gestuelles de sécurité sur les différents postes.

# **ANIMATION**



Assurée par un formateur en prévention des risques liés à l'activité physique, formé et certifié par l'INRS.



# **PUBLICS**

de la manutention manuelle

# **MODALITÉS**

## • LIEU

Dans une salle de votre entreprise, puis sur chaque poste de travail

(L) DURÉE

4 à 6 heures environ

A PARTICIPANTS

5 à 8 personnes

**≅** coût

Prestation incluse dans vos cotisations



# Gestes et postures liés au travail sur écran





## POUR L'EMPLOYEUR

- · Informer et sensibiliser ses salariés sur l'importance des risques liés au travail sur écran.
- · Remplir son obligation légale d'information et de formation (Art. L4121-1 du Code du Travail).

# POUR LES SALARIÉS

· Prévenir les atteintes à la santé par la connaissance et l'application des principes d'aménagement et d'installation à son poste de travail (sur écran).

# PROGRAMME



- · Présentation du corps humain (anatomie, physiologie).
- AT/MP: explications et pathologies liées au travail statique et assis.
- · Principales recommandations sur le poste de travail sur écran (siège, écran, clavier, éclairage...).
- · Passage individuel sur chaque poste de travail.

# **ANIMATION**



Assurée par un formateur en prévention des risques liés à l'activité physique, formé et certifié par l'INRS.



Tous les salariés travaillant sur un poste informatique.

# **MODALITÉS**

## LIEU

Dans une salle de votre entreprise puis sur chaque poste de travail

#### (L) DURÉE

4 heures environ

5 à 10 personnes

Prestation incluse dans vos cotisations



# Gestes et postures liés aux métiers de la petite enfance

# **OBJECTIFS**



# POUR L'EMPLOYEUR

- · Informer et sensibiliser ses salariés sur l'importance des risques liés aux manutentions manuelles de charges, et des enjeux et effets encourus sur la santé.
- · Remplir son obligation légale d'information et de formation (Art.L4121-1 du Code du Travail).

# POUR LES SALARIÉS

- Comprendre le fonctionnement et les limites du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé qui en découlent.
- · Identifier, dans ses situations de travail, les risques liés aux manutentions manuelles (mobilisation d'enfants, manipulation de nourrissons) et des risques liés aux postures.
- · Maîtriser le risque en économisant ses efforts par l'organisation et la simplification des manutentions manuelles, ainsi que par l'utilisation de techniques gestuelles appropriées en fonction de sa situation de travail.

# **PROGRAMME**



- · Notion d'anatomie et de physiologie.
- · Identification des risques liés à la manutention manuelle.
- · Les pathologies liées aux métiers de la petite enfance.
- · Prévenir les atteintes à la santé en utilisant les techniques préconisées.
- · Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort.

# **ANIMATION**



Assurée par un formateur en prévention des risques liés à l'activité physique, formé et certifié par l'INRS.



# **PUBLICS** CONCERNÉS

Tous les salariés du secteur de la petite enfance

# **MODALITÉS**

## LIEU

Dans les locaux de la structure d'accueil

## (L) DURÉE

1 journée (7 heures environ)

#### PARTICIPANTS

5 à 10 personnes

Prestation incluse dans vos cotisations

#### INSCRIPTION



# Hygiène de vie

# mmeil et alimentation en horaires

# assiques ou atypiques

# **OBJECTIFS**



## POUR L'EMPLOYEUR

- · Pouvoir marquer dans son DUER une action concrète réalisée au titre du plan d'action sur le risque travail de nuit ou équipes alternantes.
- · Donner les repères légaux à respecter (temps de travail, législation sur les femmes enceintes et travail de nuit. pénibilité à analyser et à communiquer à la Carsat, etc.).

# POUR LES SALARIÉS

- · Avoir des repères alimentaires simples et adaptés en cas de travail en rythme décalé (travail de nuit, travail en 2x8 - 3x8).
- · Acquérir des connaissances simples sur le sommeil et les règles à respecter pour une récupération optimale (travail de nuit, travail en 2x8 - 3x8).

# **PROGRAMME**



- · Repères alimentaires de base et ceux adaptés aux horaires
- Quelques notions de base sur les rythmes biologiques et sur le
- · Connaître les bases de l'organisation du sommeil et leur rôle dans la récupération physique et mentale.
- Réduire son temps de sommeil : quelles conséquences ?
- L'apnée du sommeil : qu'est-ce ? Qui peut être touché ? Quelles conséquences sur le risque d'accident du travail ? Test de dépistage sommaire.
- · Reconnaître les signes de fatigue au volant.
- · Intérêt de la sieste.
- · Impacts de l'alimentation sur la vigilance.
- · Consommation de médicaments psychotropes :
  - Qu'est-ce qu'un médicament psychotrope?
  - Quel est le pourcentage de la population consommant des psychotropes?
  - Savoir qu'il existe des pictogrammes de risque pour la conduite et apprendre leur signification.

# ANIMATION



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.





Tous les salariés, mais surtout ceux concernés par les horaires décalés.

# **MODALITÉS**

## LIEU

Dans un centre médical ST Provence ou dans votre entreprise

(L) DURÉE

2 à 4 heures environ

lpha participants

12 personnes maximum

**©** COÛT

Prestation incluse dans vos cotisations

# Secours

# gestes de premiers

ecours



# POUR L'EMPLOYEUR

Initier ses salariés à la prise en charge d'une victime d'un accident et aux conduites à tenir face à une urgence vitale en attendant les secours.

# POUR LES SALARIÉS

Etre capable de déceler une urgence vitale et de pratiquer les premiers gestes en attendant les secours.

# **PROGRAMME**



- · Intervenir sans se mettre en danger
- · Alerter ou faire alerter les secours extérieurs
- · La trousse de secours en entreprise
- · Les plaies simples et les plaies graves
- · Le saignement abondant
- · Les brûlures
- · L'étouffement
- · Le malaise
- · La perte de connaissance
- · L'arrêt cardiaque
- · L'utilisation du défibrillateur

Cette sensibilisation ne donnera pas lieu à la délivrance d'une certification, ni d'un diplôme. Seule une attestation de participation sera délivrée, et ne se substituera pas à la formation certifiante SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

# **ANIMATION**



Assurée par un formateur SST sauveteurs secouristes du travail) formé et habilité par l'INRS.





# **MODALITÉS**

LIEU

Dans un centre médical ST Provence

(L) DURÉE

1 journée (7h environ)

R PARTICIPANTS

4 à 8 personnes

COÛT

Prestation incluse dans vos cotisations

INSCRIPTION



# Secours

# Défibrillateur :

# utilisation & technique

# du massage cardiaque

# **OBJECTIFS**



# POUR L'EMPLOYEUR

Initier ses salariés à la prise en charge d'une victime qui présente un arrêt cardiaque, et à l'utilisation du défibrillateur.

# POUR LES SALARIÉS

Savoir reconnaître et prendre en charge une victime inconsciente qui ne respire plus jusqu'à l'arrivée des secours en pratiquant le massage cardiaque et en utilisant le défibrillateur.

# **PROGRAMME**



- · Apprendre à reconnaitre qu'une victime est inconsciente et qu'elle ne respire plus.
- · Alerter les services de secours.
- · Pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire (RCP, massage cardiaque).
- · Mettre en place et utiliser un défibrillateur.

Exposé interactif, explications théoriques, démonstrations, atelier d'apprentissage des gestes de la RCP et d'utilisation du défibrillateur sur mannequin adulte avec défibrillateur de formation.

# **ANIMATION**



Assurée par un formateur SST (sauveteur secouriste du travail) formé et habilité par l'INRS.





d'une entreprise équipée ou non d'undéfibrillateur

# **MODALITÉS**

## LIEU

Dans un centre médical ST Provence ou dans votre entreprise

#### (L) DURÉE

3 à 4 heures environ

## A PARTICIPANTS

5 à 8 personnes

Prestation incluse dans vos cotisations

# Risque chimique Risque professionnel

# **OBJECTIFS**



## POUR L'EMPLOYEUR

- · Aide au DUERP (organisation et prévention primaire).
- Mettre en place des équipements de protection collectifs et individuels efficaces.
- Pouvoir négocier avec les fournisseurs : la substitution des CMR\* et ACD\*\* les plus dangereux par des produits moins dangereux.

(\*) CMR : agent Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique (\*\*) ACD : Agent Chimique Dangereux

# POUR LES SALARIÉS

- Acquérir des notions simples pour la compréhension et la lecture d'un étiquetage chimique et d'une fiche de données de sécurité.
- Comprendre les règles préventives lors de l'utilisation de produits chimiques.
- Utiliser efficacement les moyens de protection disponibles.

# **PROGRAMME**



- Les différentes classifications existantes (UE, CLP, SGH, CMR, ACD, CIRC).
- · Lecture d'un étiquetage.
- · Lecture de la Fiche de Données de Sécurité.
- Métabolisme des produits chimiques dans l'organisme : absorption, biotransformation, biotoxicité, élimination.
- Règles de prévention lors de l'utilisation de produits chimiques : stockage, déconditionnement, manipulation, règles d'hygiène.
- Principes de protection : salariés et employeurs.
- · Organisation de travail / substitution.
- · Equipements de protection collectifs.
- Equipements de protection individuels (vêtements, masques, lunettes, gants): lecture des marquages, faire le bon choix, entretien et remplacement, stockage.

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.





Tous les salariés utilisant des produits chimiques dangereux ou exposé à des émanations chimiques

# **MODALITÉS**

# •

## LIEU

Dans un centre médical ST Provence ou dans votre entreprise

(L) DURÉI

3 heures environ

A PARTICIPANTS

5 à 20 personnes

COÛT

Prestation incluse dans vos cotisations

((E) INSCRIPTION

# Risques psycho-sociaux

# Risque professionnel





## POUR L'EMPLOYEUR

- · Connaître la réglementation en matière de RPS.
- · Connaître les obligations réglementaires de l'employeur.
- · Informer sur les différentes possibilités de démarches d'évaluation et de prévention des RPS (DUER-RPS).

# POUR LES SALARIÉS

- · Comprendre la définition des RPS et avoir un langage commun concernant ce sujet.
- · Connaître la règlementation en matière de RPS.
- · Comprendre comment les RPS peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la santé mentale et physique.
- · Savoir comment agir sur les RPS.

# **PROGRAMME**



- Donner des définitions : Risques psycho-sociaux, stress, santé mentale (d'après l'OMS), etc.
- · Présenter les mécanismes du stress.
- · Montrer les conséquences santé-travail.
- · Analyser les RPS.
- · Rappeler la règlementation.
- · Présenter la démarche RPS.
- Illustrer: exemples.

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention

# CONCERNÉS

Employeurs et salariés, instances CSE, CSSCT, comité de pilotage, groupe de travail sur les RPS...

# **MODALITÉS**

## • LIEU

Dans un centre médical ST Provence ou dans votre entreprise

#### (L) DURÉE

3 heures environ

## lpha participants

12 personnes maximum

Prestation incluse dans vos cotisations

# Risque routier Risque professionnel



# **OBJECTIFS**



# POUR L'EMPLOYEUR

Informer et sensibiliser ses salariés sur l'importance du risque routier professionnel et de ses enjeux, ainsi que sur les comportements à risques des conducteurs de véhicules.

# POUR LES SALARIÉS

S'interroger sur l'impact de sa conduite sur les autres usagers et sur son exposition aux risques.

# **PROGRAMME**



- Accidentologie: les chiffres / les causes.
- Prévention protection / accident incident : quelle différence?
- Les facteurs de risques : vitesse, alcool, drogues, médicaments, téléphone, fatigue.
- · Législation et sanctions.
- TMS: bonnes postures au volant.
- · Questions réponses.

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention

# **PUBLICS CONCERNÉS**

Tous les salariés amenés à conduire un véhicule dans le cadre de leur travail.

# **MODALITÉS**

# LIEU

Dans un centre médical ST Provence ou dans votre entreprise

#### (L) DURÉE

A définir avec l'entreprise

5 à 10 personnes

Prestation incluse dans vos cotisations



# Saisonniers

# ction de prévention et de sensibilisation

# **OBJECTIFS**



### POUR L'EMPLOYEUR

- · Respecter l'obligation légale concernant les visites à
- Respecter l'obligation légale L. 4121-1 du Code du Travail.
- · Faire le point sur l'évaluation des risques professionnels existants.
- · Permettre une sensibilisation efficace de ses salariés.
- · Pouvoir marguer dans son DUERP une action concrète.

# POUR LES SALARIÉS

- · Pouvoir formuler les risques professionnels auxquels ils sont confrontés.
- Pouvoir répertorier les moyens de prévention existants dans l'entreprise.
- · Acquérir des connaissances complémentaires sur les risques et les moyens de prévention sur les trois versants : technique, organisationnel et humain.

# **PROGRAMME**



- Prévention risques professionnels selon le secteur ou la branche d'activité.
- Prévention risques professionnels selon le poste de travail des saisonniers.

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.



# **PUBLICS** CONCERNÉS

Saisonniers dont le contrat de travail est inférieur à 45 jours effectifs.

# **MODALITÉS**

## LIEU

Dans un centre médical ST Provence ou dans votre entreprise

#### (L) DURÉE

1 à 2 heures environ

## PARTICIPANTS

6 à 8 personnes

Prestation incluse dans vos cotisations

# Substances psycho-actives Risques professionnels

# **OBJECTIFS**

### POUR L'EMPLOYEUR

- · Comprendre l'importance d'aborder cette thématique dans son entreprise.
- · Recevoir la connaissance minimale sur les produits et la législation.
- · Savoir mettre en place une démarche de prévention et l'inclure dans son DUERP.

# POUR LES SALARIÉS

- · Comprendre l'importance d'aborder cette thématique dans son entreprise.
- · Recevoir la connaissance minimale sur les produits et la législation.
- · Connaître la mise en place d'une démarche de prévention et le rôle de chacun.

# **PROGRAMME**



- Définitions, effets et conséquences d'une consommation de SPA, liens avec la santé et le travail.
- Présentation de la démarche globale de prévention du risque SPA.
- · Implication et rôle de chacun.

# **ANIMATIONS**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.





# **MODALITÉS**

• LIEU

Dans un centre médical ST Provence ou dans votre entreprise

(L) DURÉE

3 heures environ

10 à 15 personnes

Prestation incluse dans vos cotisations



# **Troubles**

# musculo-squelettiques

# Risque professionnel





# POUR L'EMPLOYEUR

Remplir son obligation légale d'information et de formation (Art. L4121-1 du Code du Travail).

# POUR LES SALARIÉS

Sensibiliser toute personne concernée par le risque TMS ainsi qu'aux moyens de prévention.

# PROGRAMME



## Adapté en fonction du public et de la durée de présentation

- 1. Définition des troubles musculo-squelettiques
- 2. Epidémiologie
- 3. Données anatomiques et physiologiques
- 4. Les facteurs de risques
- 5. Pistes de prévention et exemples
- 6. La réparation

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.





# **MODALITÉS**

# LIEU

Dans un centre médical ST Provence ou dans votre entreprise

#### (L) DURÉE

2 heures environ

## PARTICIPANTS

12 personnes maximum

Prestation incluse dans vos cotisations

# évention des risques liés

# x déplacements professionnels

# étranger

# **OBJECTIFS**



## POUR L'EMPLOYEUR

- Préparer efficacement les missions de ses salariés.
- · Assurer l'information des salariés sur ce risque professionnel (respect de l'obligation réglementaire).
- · Trouver un support pour étayer son DUERP.

# POUR LES SALARIÉS

- · Connaître les principaux risques liés au voyage, et les moyens pour se protéger.
- · Connaître les ressources utiles pour s'informer et préparer un déplacement.
- · Connaître les bonnes pratiques sanitaires de prévention pour les voyageurs.

# **PROGRAMME**



- Représentation des risques : lever les idées reçues.
- · Profil du déplacement professionnel à l'étranger de nos jours et des principaux risques à prendre en compte.
- · Où trouver une information valide?
- · Importance de la préparation et anticipation des missions sur trois volets: administratif, voyageur et transport.
- Protection anti-vectorielle +/- prévention spécifique du paludisme.
- Prévention des pathologies liées à l'hygiène et à l'alimentation.
- · Risques spécifiques selon les actualités épidémiologiques, les zones géographiques ou les milieux naturels (altitude, milieu humide, températures extrêmes...).
- · Pour les formations intra entreprises pour lesquelles les destinations sont connues, les risques spécifiques seront abordés (actualité épidémiologique, milieux naturels spécifiques, types de travaux effectués...).
- · Les aspects sécurité en lien avec la situation géopolitique ou environnementale locale ne sont pas abordés.

# ANIMATION



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.



# **PUBLICS** CONCERNÉS

Tous les salariés en déplacement professionnel à l'étranger

# **MODALITÉS**

# O LIEU

Dans un centre médical ST Provence ou dans votre entreprise

#### (<sup>l</sup>) DURÉE

2 heures environ

## PARTICIPANTS

20 personnes maximum

Prestation incluse dans vos cotisations

### ( INSCRIPTION

# Document unique

# d'évaluation des risques

# professionnels

Vous avez besoin d'aide pour rédiger votre document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), conformément aux décrets du 5 novembre 2001 et du 18 mars 2022?





Chef d'entreprise ou personne compétente

# **OBJECTIFS**



Vous aider dans la rédaction de votre DUERP. Un tableur Excel et d'autres documents pratiques vous seront remis sur clé USB.

# **PROGRAMME**



#### Apport théorique:

- · Méthodologie d'Evaluation des Risques Professionnels : définitions utiles (danger, risque, prévention), inventaire des unités de travail, identification des situations dangereuses, évaluation des risques, proposition de mesures de prévention.
- · Présentation des outils proposés.

#### Partie pratique:

- · Utilisation des outils proposés.
- Accompagnement individuel : risque spécifique, proposition de mesures de prévention adaptées à l'activité, etc.

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.

# **MODALITÉS**



LIEU

Dans un centre médical ST Provence

(L) DURÉE

3 heures 30 environ

R PARTICIPANTS

4 à 8 personnes maximum

COÛT

Prestation incluse dans vos cotisations

(⊕ INSCRIPTION



# Qualité de vie au travail

# Aborder et mettre en place

la QVT

# **OBJECTIFS**



# POUR LES SALARIÉS ET L'EMPLOYEUR

Le bien-être des salariés et les bonnes conditions de travail sont des éléments essentiels en entreprise sur lesquels il est nécessaire de travailler. En effet, améliorer la qualité de vie au travail est bénéfique aux salariés qui, plus épanouis, sont plus efficients, ce qui est positif pour les entreprises.

- Définir la notion de QVT, connaître le cadre dans lequel elle s'inscrit
- · Appréhender la démarche QVT, explorer sa mise en place.

# **PROGRAMME**



#### Apport théorique :

- · Définir le concept.
- Expliquer comment le mettre en oeuvre et le mesurer concrètement.
- · Eclairer sur les idées fausses entourant la notion.
- · Présenter des exemples concrets.

#### Partie pratique:

• Etude de cas et réflexion sur sa propre situation.

Une fiche de présentation de l'entreprise fictive (de taille similaire aux entreprises participant à l'atelier afin que les participants puissent se projeter plus facilement) vous sera présentée. Un organigramme fictif ainsi que des verbatims (positifs et négatifs sur l'organisation, l'ambiance, le management, les conditions de travail, la charge de travail, etc.) des salariés de l'entreprise seront présentés afin d'éclairer la situation de l'établissement présenté.

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.





Employeurs, ressources humaines, managers, ...

# **MODALITÉS**



Dans un centre médical ST Provence

(L) DURÉE

3 heures environ

PARTICIPANTS

10 personnes maximum

COÛT

Prestation incluse dans vos cotisations





# Risque chimique

# epérez les dangers grâce

la fiche de données

écurité (FD

# **OBJECTIFS**



## POUR L'EMPLOYEUR

Le Code du Travail impose aux employeurs de réaliser une évaluation du risque chimique pour toute activité susceptible de présenter un risque d'exposition à des agents chimiques dangereux. Le caractère dangereux d'un produit est noté dans sa fiche de données sécurité (FDS), qui constitue sa carte d'identité : elle regroupe toutes les informations relatives aux dangers, aux consignes d'utilisation et de stockage, aux Equipements de Protection Individuels (EPI), etc.

#### Dans cet atelier nous apprendrons à :

- · Repérer et exploiter les données les plus importantes d'une FDS.
- · Connaître les dangers des produits présents dans votre entreprise pour mieux les prévenir.

# PROGRAMME



#### Apport théorique:

- · La FDS: à quoi sert-elle?
- · Dans quel cadre est-elle obligatoire?
- Où trouver les FDS?
- · Repérer les informations essentielles.

#### Atelier pratique:

- Présentation de l'outil pour analyser une FDS et mise en situation à partir d'un cas concret.
- · Réalisation de votre outil de synthèse à partir de vos FDS.

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.



# CONCERNÉS

Toute personne utilisant des produits chimiques dangereux

# **MODALITÉS**

## LIEU

Dans un centre médical ST Provence

3 heures 30 environ

# R PARTICIPANTS

6 entreprises

#### COÛT

Prestation incluse dans vos cotisations



# Risques psycho-sociaux

# Prévenir les RPS

# dans mon entreprise





# POUR LES SALARIÉS ET L'EMPLOYEUR

- Définir la notion de risques psycho-sociaux (RPS)
- · Connaître les facteurs et savoir les identifier
- Connaître les impacts des RPS et mettre en place une démarche de prévention primaire, secondaire et tertiaire

# **PROGRAMME**



#### Partie théorique:

- Définition de la notion de RPS.
- · Présentation de la balance et des facteurs de RPS.
- Présentation des conséquences des RPS : les troubles psycho-sociaux, les manifestations individuelles et organisationnelles.
- Définition et différence avec la qualité de vie au travail (QVT).
- Présentation de la méthodologie de prévention RPS dans une organisation.
- · Présentation des outils de diagnostic des RPS.
- Présentation des actions de prévention primaire, secondaire tertiaire .
- Synthèse sur les conditions gagnantes, et les prérequis pour une démarche réussie.

# Partie pratique:

- · Visionnage de films.
- · Partage des bonnes pratiques.
- · Echanges sur les situations.

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.





Employeurs, ressources humaines, managers, etc.

# **MODALITÉS**



Dans un centre médical ST Provence

(L) DURÉE

3 heures environ

PARTICIPANTS

10 personnes maximum

COÛT

Prestation incluse dans vos cotisations





# Risques psycho-sociaux

# Quelles qualités relationnelles

managériales pour prévenir

des RPS chez les collaborateurs?

# **OBJECTIFS**



# POUR LES SALARIÉS ET L'EMPLOYEUR

- Connaître et comprendre les mécanismes des risques psychosociaux (RPS).
- Connaître leurs manifestations individuelles et organisationnelles et savoir les prévenir pour soi et pour les collaborateurs.
- · Connaître le cadre réglementaire en tant qu'employeur.
- Identifier les qualités managériales permettant de préserver la santé des collaborateurs.

# **PROGRAMME**



#### Apport théorique :

- Définition des RPS et identification des facteurs de RPS.
- Mise en évidence des impacts des mauvaises pratiques managériales sur les collaborateurs.
- Identification des leviers pour prendre soin de soi en tant que manager et des qualités relationnelles managériales qui préviennent les RPS.
- Mise en évidence des impacts des mauvaises pratiques managériales sur les collaborateurs, identification des leviers pour prendre soin de soi en tant que manager,.

#### Atelier pratique:

- · Visionnage de films
- Exercice collectif et échanges sur les situations concrètes apportées par les participants

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention





Employeurs, ressources humaines, managers,...

# **F** MODALITÉS

#### LIE

Dans un centre médical ST Provence

# U DURÉE

3 heures environ

# A PARTICIPANTS

10 personnes maximum

#### E COÛI

Prestation incluse dans vos cotisations

#### W INSCRIPTION



# Risques psycho-sociaux:

# Identifier la malveillance

# en entreprise

Incivilités, agressivité, sexisme, harcèlement en entreprise, comment prévenir et faire face?





# POUR LES SALARIÉS ET L'EMPLOYEUR

- Identifier les différentes formes de malveillance en entreprise (violence au travail, harcèlement moral et sexuel, sexisme).
- Connaître les impacts de la malveillance et le cadre réglementaire.
- Définir les différentes formes de malveillance évoquées, amener le public à se questionner sur la banalisation de la violence.

# PROGRAMME



#### Apport théorique:

Définition des risques psychosociaux et des notions de violence, harcèlement moral ou sexuel, cadre légal, mise en évidence des impacts sur la santé et l'organisation, présentation d'actions de prévention, pistes d'intervention en tant que salarié ou supérieur hiérarchique.

#### Atelier pratique:

- · Visionnage de films.
- · Echanges sur les situations.

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention



# PUBLICS CONCERNÉS

Tout salarié intéressé : direction, salariés, managers, instances...

# **MODALITÉS**

## LIEU

Dans un centre médical ST Provence

#### (L) DIIBÉE

3 heures environ

# PARTICIPANTS

10 personnes maximum

## **≅** coût

Prestation incluse dans vos cotisations

# **INSCRIPTION**





# Troubles musculo-squelettiques

# Prévenir les TMS

# dans votre entreprise



# **OBJECTIFS**



# POUR L'EMPLOYEUR

Certains de vos salariés commencent à avoir des douleurs articulaires et vous ne savez pas par où commencer? Ou, au contraire, vous cherchez à prévenir l'apparition de TMS dans votre entreprise?

Notre mission aujourd'hui est de vous accompagner dans la prévention primaire des TMS : inutile d'attendre l'accident ou la maladie pour agir !

Nous sommes là pour vous accompagner dans la mise en place de mesures préventives, qu'elles soient techniques, organisationnelles ou humaines.

# **PROGRAMME**



- · Introduction aux TMS.
- · Rappel des facteurs de risques.
- Présentation de l'outil de l'INRS pour évaluer le risque TMS du point de vue de la charge physique et de l'organisation du travail.
- · Accompagnement dans la prise en main de cet outil.
- Echanges sur les axes d'amélioration possibles dans votre entreprise.
- · Questions/réponses.

# **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention.

# PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprises, managers, responsables RH, délégués du personnel, personnes compétentes

# **MODALITÉS**

# LIEU

Dans un centre médical ST Provence

## (L) DURÉE

2 heures 30 environ

4 à 8 personnes

#### 😭 COÛ1

Prestation incluse dans vos cotisations

#### ( INSCRIPTION



# **Ergonomie**

# Conception des lieux et

# situations de travail



# **OBJECTIFS**



# POUR LES SALARIÉS ET L'EMPLOYEUR

## Entamer un projet de conception :

- Analyser des différents enjeux (économiques, humains, juridiques, environnementaux)
- •Prendre du temps en début de projet pour éviter les erreurs
- •Définir et identifier les différents acteurs du projet
- ·Assimiler les grandes étapes clés d'un projet de conception

#### Maximiser la performance de l'entreprise :

- Optimiser la productivité
- Rentabiliser les coûts financiers sur le long terme

#### Considérer la satisfaction et la santé des salariés :

- · Faire participer l'ensemble du personnel
- Aider à l'accompagnement et à l'acceptation du changement
- · Améliorer des conditions de travail

# **PROGRAMME**



- · Accueil Tour de table
- · La démarche de projet CLST
- ·Les étapes de la conception
- · Les aides possibles
- Exemple
- ·Mise en pratique

## **ANIMATION**



Assurée par un professionnel de santé et/ou un préventeur du pôle prévention

# PUBLICS CONCERNÉS

Les représentants d'entreprises (employeur, membre QHSE, RH, membres CSSCT, managers, salarié référent...)

28

# **MODALITÉS**

LIEU

Dans un centre médical ST Provence

(L) DURÉE

3 heures environ

R PARTICIPANTS

10 personnes maximum

**≅** coût

Prestation incluse dans vos cotisations

INSCRIPTION







# www.stprovence.fr 0800 360 400



